Baromètre Salariés

Région Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon
CATÉGORIES SOCIALES

2015

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2012.
Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

La catégorie sociale « **cadres et professions intellectuelles supérieures** » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.
L'appellation « **professions intermédiaires** » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie…
Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « **ouvriers** » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs…

Répartition des salariés par catégorie sociale et secteur professionnel

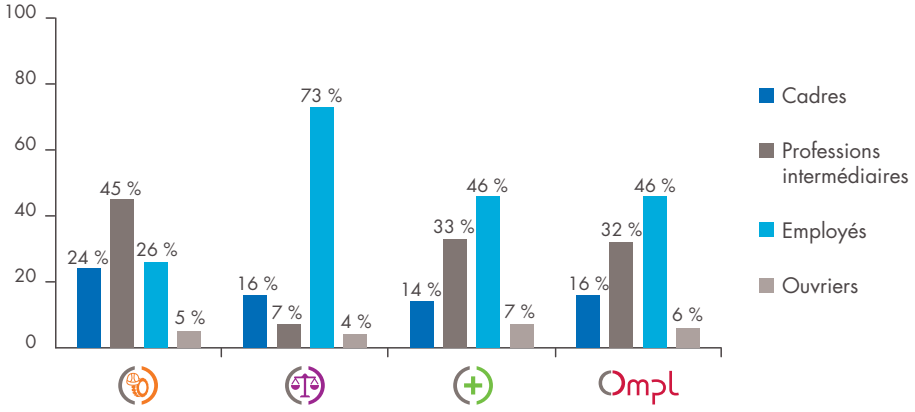

PROPORTION D'EMPLOYÉS SUPÉRIEURE AUX AUTRES CATÉGORIES

Les professions libérales se caractérisent par une répartition des salariés sur les différentes catégories sociales. Cependant, des écarts en fonction du secteur sont observés :

- le secteur cadre de vie-technique se singularise par un taux de cadres et de professions intermédiaires supérieur aux deux autres secteurs et à la moyenne régionale ;
- le secteur juridique recrute principalement des employés. Leur taux est bien supérieur à la moyenne nationale du secteur (67 %) ;
- le secteur santé à une répartition des emplois plus équilibrée malgré une forte proportion d'employés. Le taux de professions intermédiaires est supérieur à la moyenne nationale (31 %).

Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr
4, rue du Colonel Driant • 75046 Paris Cedex 01 • ompl@actalians.fr

Ompl
Observatoire des métiers dans les professions libérales

CATÉGORIES SOCIALES DIVERSEMENT REPRÉSENTÉES

- Le taux élevé de cadres du secteur cadre de vie-technique est lié à la branche des entreprises d'architecture où 33 % des salariés ont ce statut. Les professions intermédiaires regroupent plus de deux salariés sur cinq. La branche des cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers, 74 % de professions intermédiaires, est atypique.
- Dans le secteur juridique, toutes les branches recrutent majoritairement des employés. Deux branches se démarquent, les cabinets d'avocats avec 19 % de cadres et les offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques avec 17 % d'ouvriers.
- Les branches du secteur santé sont plus hétérogènes. Les cliniques vétérinaires et les pharmacies d'officine recrutent plus de cadres, principalement des vétérinaires salariés et des pharmaciens adjoints. Les pharmacies d'officine et les laboratoires de biologie médicale ont une proportion significative de professions intermédiaires. À l'exception des pharmacies d'officine, les autres branches affichent une proportion d'employés importante.

Répartition des salariés par catégorie sociale et branche professionnelle

Secteur/Branche professionnelle	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
	24 %	45 %	26 %	5 %
	33 %	39 %	23 %	4 %
	20 %	30 %	31 %	20 %
	18 %	22 %	53 %	6 %
	3 %	74 %	19 %	4 %
	16 %	7 %	73 %	4 %
	9 %	6 %	79 %	5 %
	19 %	6 %	71 %	3 %
	16 %	5 %	62 %	17 %
	7 %	8 %	79 %	5 %
	14 %	33 %	46 %	7 %
	2 %	3 %	87 %	7 %
	6 %	43 %	43 %	9 %
	5 %	17 %	71 %	7 %
	25 %	55 %	15 %	5 %
	33 %	2 %	58 %	8 %
Ompl	16 %	32 %	46 %	6 %